



École des petits musiciens

Inscription 2020-2021

Frais d'inscription Novice 50\$
Junior ou Avancé 60\$ → **incluant audition en juin 2020** pour tous les élèves qui désirent s'inscrire au programme junior ou avancé.
Réinscription 30\$

Nom de l'enfant	Prénom
------------------------	---------------

Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge au 30/09/2020 _____ Date de naissance 20__/__/__	Niveau <input type="checkbox"/> Novice <input type="checkbox"/> Junior <input type="checkbox"/> Avancé	Instrument Novice et Junior <input type="radio"/> Violon <input type="radio"/> Violoncelle <input type="radio"/> Contrebasse Avancé <input type="radio"/> Violon <input type="radio"/> Alto <input type="radio"/> Violoncelle <input type="radio"/> Contrebasse
---	--	---

Nom de la mère _____ Téléphone (1) _____

Courriel _____ Téléphone (2) _____

Nom du père _____ Téléphone (1) _____

Courriel _____ Téléphone (2) _____

Nom et adresse du responsable financier pour le reçu CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACTIVITÉS ARTISTIQUES DES ENFANTS :

Horaire - Les activités à l'ÉCOLE DES PETITS MUSICIENS ont lieu :

- du lundi au jeudi entre 16h et 20h pour les leçons individuelles :

Veuillez nous indiquer vos préférences du lundi au jeudi 1^{er} choix : _____ entre ___h___ et ___h___

Durée des leçons individuelles

Novice : 30 min.
Junior : 45 min.
Avancé : 60 min.

2^e choix : _____ entre ___h___ et ___h___

3^e choix : _____ entre ___h___ et ___h___

- Cours d'ensemble le samedi entre 9h et 12h

(Horaire et groupe à déterminer, selon le classement)

Durée des cours d'ensemble

Débutant – Initiation à la musique d'ensemble: 45 min.
Élémentaire 1 – Orchestre à cordes ou leçon de groupe: 75 min.
Élémentaire 2 – Orchestre à cordes : 90 min.
Chant choral 60 min.

École fréquentée _____

Niveau en septembre 2020 _____

Est-ce que votre enfant a suivi ou suit des cours de musique privé : non oui : _____

Nom du professeur ou de l'institution

- Dossier médical : Veuillez communiquer à la direction de l'école toute information que vous jugez pertinente.
- J'autorise l'ÉCOLE DES PETITS MUSICIENS à diffuser des photos et/ou extraits vidéo de mon enfant pour des fins publicitaires : oui non

verso →

Administration

(voir infos en bas de page)

Vous avez la possibilité de payer les frais d'inscription et de cours par virements Interac, virements bancaires ou par chèques. Votre choix : virements Interac virements bancaires chèques

➤ **Les frais d'inscription doivent être joints au formulaire ou payer au plus tard le 1^{er} juillet 2020, par chèque ou autre.**

Dates des versements: En 9 versements : 4 septembre, 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 2020 et 15 janvier, 15 février, 15 mars, 15 avril, 15 mai 2021
En 4 versements : 4 septembre, 15 novembre 2020 et 15 janvier et 15 mars 2021
En 2 versements : 4 septembre 2020 et 15 janvier 2021

	Novice		Junior		Avancé	
Payer le 1 ^{er} juillet	Inscription : 50 \$	_____	Inscription : 60 \$	_____	Inscription : 60 \$	_____
	Réinscription : 30 \$	_____	Réinscription : 30 \$	_____	Réinscription : 30 \$	_____
Indiquez le nombre de versements choisis	Frais de scolarité (1575 \$)		Frais de scolarité (1900 \$)		Frais de scolarité (2116,50 \$)	
	9 versements : 175,00 \$	_____	9 versements : 211,11 \$	_____	9 versements : 235,20 \$	_____
	4 versements : 393,75 \$	_____	4 versements : 475,00 \$	_____	4 versements : 529,15 \$	_____
	2 versements : 787,50 \$	_____	2 versements : 950,00 \$	_____	2 versements : 1058,25 \$	_____

Les frais de scolarité incluent les leçons individuelles, les cours d'ensemble et chant choral, les cahiers d'exercices, un pianiste accompagnateur lors des concerts et examens.

Signature parent _____ Date _____

Pour information supplémentaire, veuillez contacter M. Richard Charron 514 596-4620 poste 8450 - charronr@csgm.qc.ca

Virement bancaire

Si vous avez un compte chez Desjardins, veuillez inscrire vos paiements mensuels ou autre dans Accès-d par virement entre personne Desjardins. Vous devez créer un paiement et mettre nos coordonnées, voir les coordonnées de l'École des petits musiciens.

Pour ceux qui ont un compte ailleurs, veuillez utiliser le type de virement entre personnes autorisées par votre institution financière. C'est différent d'une banque à l'autre, mais possible avec nos coordonnées.

Bénéficiaire : École des petits musiciens
Institution bancaire : 815 (Caisse Desjardins à Montréal)
Transit : 30261 (Caisse du centre Est de la métropole)
Numéro de folio : 0814137 (n'oubliez pas le 0 au début du folio)

Virement Interac

Il est maintenant possible de procéder par virement Interac mais n'oubliez pas de nous faire connaître la réponse à la question. Utilisez l'adresse courriel : charronr@csgm.qc.ca

Paiements par chèques

Émis à l'ordre de : **École des petits musiciens** et les faire parvenir à l'attention de M. Richard Charron, 7450 rue François-Perrault, Montréal, QC H2A 1L9.

F.I. _____
1^{er} v. _____
N.V. _____
Complet _____
Incomplet _____

Réservé à la direction